Cinquième congrès annuel des Sociétés Savantes de l'Aisne à Villers-Cotterêts, le 26 Mai 1916

Dimanche 28 mai 1961, se tenait à Villers-Cotterêts, le cinquième congrès annuel de la Fédération des Sociétés savantes du département de l'Aisne qui groupe les six sociétés historiques du département.

MM. Moreau-Néret, Canonne, Buffenoir, Trochon de Lorière, Hesse et Beaujan, présidents, vice-président et trésorier de ces diverses sociétés, dirigeaient les délégations. MM. Berry, Architecte en Chef des Monuments historiques et le comte Doria, Membre de l'Institut, avaient bien voulu participer aussi à ce congrès.

Avant l'ouverture du Congrès, M. Leroy, secrétaire général de la Société de Villers-Cotterêts, fit visiter le château, en donnant des commentaires historiques. D'aimables jeunes filles distribuèrent, en même temps que le programme du Congrès, la photographie d'une gravure du XVII° siècle représentant le château.

Puis de 10 h. à midi, l'assemblée générale se déroula dans la salle des États du château de Villers-Cotterêts, en présence de Monsieur Baur, maire de Villers-Cotterêts et de Madame. Cette salle avait été mise gracieusement à la disposition du congrès par M. Wahlin, Directeur de la Maison de Retraite.

M. Moreau-Néret, nouveau Président de la Fédération et Président de la Société de Villers-Cotterêts ouvrit la séance en rendant hommage à la mémoire du Comte Maxime de Sars, ancien Président de la Fédération. Il remercia au nom de l'ensemble des sociétés de la Fédération, le Conseil Général du département, ainsi que la Chambre de Commerce de Saint-Quentin et de l'Aisne, de leur aide si efficace.

Voici la liste des communications qui suivirent :

- 1) Louis XIV à Villers-Cotterêts, d'après les notes du Président de Sars, par M. Trochon de Lorière (1).
- 2) Le bienheureux Jean de Montmirail, moine de Longpont, par le R.P. Dimier (2).
- 3) Essai sur les mœurs campagnardes dans la région de Braine de 1790 à 1801, par M .Haution, dont on trouvera plus loin une analyse.
- 4) Découvertes d'archives et fouilles archéologiques dans le département de l'Aisne en 1960, par M. Moreau-Néret (3).
- 5) Histoire politique et économique du département de l'Aisne sous la Restauration entre 1815 et 1820, par M. Dumas (4).

Après un vin d'honneur offert par la municipalité de Villers-Cotterêts, dans le charmant hôtel de ville, les congressistes purent écouter un concert de cors de chasse donné avant le déjeuner par l'équipage du Rallye de la Forêt de Retz, dirigé par M. Loubet.

Puis ils visitèrent le musée des trois Dumas, le général, le romancier et le dramaturge, sous la direction de M. Depouilly, conservateur, et le ravissant manoir de Noue avec l'autorisation de M. André, propriétaire. M. Ancien retraça l'histoire de ce dernier monument.

Vers 16 heures, tout le monde se retrouva à Longpont, dans les ruines de l'ancienne abbaye cistercienne. M. le Comte de Montesquiou eut l'amabilité de guider les congressistes, à travers les ruines de l'ancienne église abbatiale, dans l'ancien chauffoir dont il expliqua la restauration après la guerre de 1914-18 et enfin dans l'ancien cellier, transformé pour une partie en église paroissiale et pour l'autre en salon. C'est là qu'il montra, la vénérable relique constituée par le couteau anglosaxon, qui servit au comte de Soissons pour couper la viande du roi Saint-Louis et de sa mère Blanche de Castille, lors de la dédicace de l'abbaye, le 24 octobre 1227.

G.D.

⁽¹⁾ Communication publiée page 79.

⁽²⁾ Communication publiée page 182.

⁽³⁾ Communication publiée page 11.

⁽⁴⁾ Communication qui sera publiée dans le tome VII. en 1962.

Essai sur les mœurs campagnardes Région de Braine entre 1790 et 1801

par Roger HAUTION

L'auteur commence par indiquer la source de sa communication : les archives bien conservées d'une éphémère Justice de Paix, celle de Bazoches qui fut chef-lieu d'un canton de 1790 à 1801.

Outre les conciliations et les sentences, on trouve aussi des actes extra-judiciaires. Par eux, on obtient une foule de renseignements sur la vie sociale, la filiation, l'habitat, le faire-valoir, la composition des municipalités, le langage même.

Déjà sous l'ancien régime on observe à Bazoches des enfants nés en dehors des liens du mariage. L'une s'appelle « La Trouvée ». Certains sont abandonnés au détour de quelque chemin ou sur les marches de l'église. Les curés les baptisaient, mais rédigeaient l'acte en latin.

Remettant en vigueur un édit d'Henri II tombé en désuétude, les « déclarations de grossesse » se font devant le Juge de Paix. Elles décèlent des filiations naturelles et parfois adultérines.

Certaines filles confessent « qu'elles ont fait ce qu'elles n'auraient pas du faire » ou bien qu'elles ont eu « une conjonction illicite », ou un « commerce illicite », c'est presque le « nous avons mélangé nos sabots » d'un conte de Maupassant.

L'auteur narre l'histoire assez sordide d'un riche fermier de Vasseny qui engrosse sa servante uniquement « pour avoir un enfant qui put hériter de son bien, n'en ayant pas eu de sa femme et voulant écarter des collatéraux éloignés ».

Sur un autre plan, c'est le fait d'un Empereur et d'une archiduchesse...

Un gros bonnet de Paars est le héros d'une farce cocasse. Il est injurié par un mari qui ne veut pas le laisser « subtiliser » son épouse « dans les ci-devant fêtes de la Pentecôte ».

Le mari, caporal de la Garde Nationale poursuit son rival, « comme un furieux » le sabre à la main.

Le séducteur penaud et confus bat prudemment en retraite.

Le juge ne badine pas avec l'amour, même vénal : il inflige aux deux antagonistes une forte amende et les frais.

En semblables circonstances, remarque finement l'auteur, Orgon montre plus d'alacrité.